



A CSW Industrials Company

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 11-nov.-2011

Date de révision 10-janv.-2019

Numéro de révision 3



Le fournisseur identifié ci-dessous a produit cette FDS à l'aide du modèle de FDS de l'UL. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FDS et tous les renseignements contenus dans cette FDS sont fournis par le fournisseur ou ont été reproduits à partir de sources de données réglementaires accessibles au public. UL ne fait aucune représentation ou garantie au sujet de la complétude ou de la précision des renseignements contenus dans cette FDS et rejette toute responsabilité relativement à l'utilisation de ces renseignements ou de la substance décrite dans cette FDS. La disposition, l'apparence et le format de cette FS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit JET-LUBE® ALCO EP 73™ Plus

### Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 377

Numéro de FS WPS-JLI-031

Synonymes ALCO EP 73™ , ILEX ALCO EP 73™

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Enduit d'étanchéité Lubrifiants, graisses et produits de décollage

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Identification du fournisseur

Adresse Jet-Lube of Canada LTD  
Units 8 & 9, 1260 - 34 Avenue  
Nisku, AB, Canada  
T9E 1K7

Téléphone JLC Office 1.780.463.7441 Toll Free 1.888.771.7775

Courriel Sales@jetlubecanada.com

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Téléphone d'urgence de l'entreprise 1-800-699-6318

Numéros de téléphone d'urgence CHEMTREC: +1-703-527-3887 (INTERNATIONAL)  
1-800-424-9300 (NORTH AMERICA)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Substance ou mélange non dangereux selon le Système général harmonisé (SGH).



Aspect Rouge

État physique Pâte / Gel

Odeur Pétrole

**Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**

Substance ou mélange non dangereux selon le Système général harmonisé (SGH).

**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres renseignements****3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Substance**

Non applicable.

**Mélange****Synonymes**

ALCO EP 73™ , ILEX ALCO EP 73™

Chemical Name	CAS-No	Weight-%	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Graisses lubrifiantes Une combinaison complexe d'hydrocarbures avec un nombre d'atomes de carbone principalement dans la plage de C12 à C50 peut contenir des sels organiques de métaux alcalins, de métaux alcalino-terreux, etc.	74869-21-9	90-95	-	-
Antimony, tris(dipentylcarbamodithioato-S,S'), (OC-6-11)-	15890-25-2	1-5	-	-
Calcium petroleum sulfonate	61789-86-4	1-5	-	-

## 4. PREMIERS SOINS

### Premiers soins

<b>Conseils généraux</b>	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau à l'eau et au savon.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements.

### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes** Toux ou respiration sifflante. Difficulté à respirer.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucun.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun.
<b>Équipement de protection particulier pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL



**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** S'assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Autres informations** Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

**Précautions relatives à l'environnement**

**Précautions relatives à l'environnement** Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Chemical Name	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	
Antimony, tris(dipentylcarbamodithioato-S,S'), (OC-6-11)-15890-25-2	TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> Sb	TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> Sb (vacated) TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> Sb	IDLH: 50 mg/m <sup>3</sup> Sb TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> Sb	
Chemical Name	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario TWAEV	Québec
Antimony, tris(dipentylcarbamodithioato-S,S'), (OC-6-11)-15890-25-2	TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup>

**Autres directives relatives à l'exposition** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

#### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Aucun équipement de protection particulier requis.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés.

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

**Considérations générales sur l'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Propriétés physiques et chimiques

**État physique** Pâte / Gel

**Aspect** Rouge

**Odeur** Pétrole

**Couleur** Aucun renseignement disponible

**Seuil de perception de l'odeur** Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques Méthode</u>
pH	7	
Point de fusion / congélation	232 °C	Aucun connu
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	316 °C	
Point d'éclair	> 221 °C	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	0.90	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Not Applicable	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

#### Autres informations

**Point de ramollissement** Aucun renseignement disponible

**Masse moléculaire** Aucun renseignement disponible



Teneur en COV (%)	Aucun
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible
Dimension de particules	Aucun renseignement disponible
Distribution granulométrique	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Chaleur excessive.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Nocif par inhalation. (sur la base des composants).
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

### Données sur les effets toxicologiques

Symptômes	Toux ou respiration sifflante.
-----------	--------------------------------

### Mesures numériques de la toxicité

#### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	2,039.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	5,962.00 mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	2.00 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeur)	15.00 mg/l

Toxicité aiguë inconnue	Aucun renseignement disponible
-------------------------	--------------------------------

#### Renseignements sur les composants

Chemical Name	LD50 Oral	LD50 Dermal	CL50 par inhalation
---------------	-----------	-------------	---------------------

Graisses lubrifiantes Une combinaison complexe d'hydrocarbures avec un nombre d'atomes de carbone principalement dans la plage de C12 à C50 peut contenir des sels organiques de métaux alcalins, de métaux alcalino-terreux, etc.	= 2280 mg/kg ( Rat )		
Antimony, tris(dipentylcarbamo-dithioato-S, S'), (OC-6-11)-	> 16400 mg/kg ( Rat )	> 16000 mg/kg ( Rabbit )	
Calcium petroleum sulfonate	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 4000 mg/kg ( Rabbit )	

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucun renseignement disponible.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Chemical Name	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Graisses lubrifiantes Une combinaison complexe d'hydrocarbures avec un nombre d'atomes de carbone principalement dans la plage de C12 à C50 peut contenir des sels organiques de métaux alcalins, de métaux alcalino-terreux, etc.	>1001 mg/l	96h LC50: > 2000 mg/L (Salmo gairdneri)	-	
Calcium petroleum sulfonate		LC50 96 h: 5.7 - 9.7 mg/L static (Pimephales)	-	EC50 48 h: 6.2 - 12 mg/L (Daphnia magna)

		promelas) LC50 96 h: 1.0 - 10.0 mg/L semi-static (Pimephales promelas)		
--	--	---	--	--

**Persistence et dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

**Mobilité** Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Chemical Name	California Hazardous Waste
Antimony, tris(dipentylcarbomodithioato-S,S')-, (OC-6-11)- 15890-25-2	Toxic

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT**  
Nom officiel d'expédition  
Classe de danger

NON RÉGLEMENTÉ  
NON REGULATED  
N/A

**TMD** Not regulated

**MEX** NON RÉGLEMENTÉ

**OACI** NON RÉGLEMENTÉ

**IATA**  
Nom officiel d'expédition

Not regulated  
NON REGULATED

**IMDG** Not regulated

**RID** NON RÉGLEMENTÉ

**ADR** NON RÉGLEMENTÉ

**ADN** NON RÉGLEMENTÉ

### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et



d'environnementRèglements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux).
LIS/LES	Est conforme à (aux).
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux).
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Non déterminé.
PICCS	Est conforme à (aux).
AICS	Est conforme à (aux).

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux auxÉtats-UnisSARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Chemical Name	CAS-No	Weight-%	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Antimony, tris(dipentylcarbamodithioato-S,S`)-, (OC-6-11)- - 15890-25-2	15890-25-2	1-5	1.0

Danger aigu pour la santé	No
Danger chronique pour la santé	No
Risque d'incendie	No
Risque de décompression soudaine	No
Danger de réaction	No

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Chemical Name	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Antimony, tris(dipentylcarbamodithioato-S,S`)-, (OC-6-11)- 15890-25-2		X		

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

### États-Unis - Réglementations des États

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

#### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit peut contenir des substances réglementées par les règlements d'État sur le droit à l'information.

Chemical Name	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Antimony, tris(dipentylcarbamodithioato-S,S'), (OC-6-11)-15890-25-2	X		X	X	X

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par Product Stewardship  
23 British American Blvd.  
Latham, NY 12110  
1-800-572-6501

Date d'émission 11-nov.-2011

Date de révision 10-janv.-2019

Note de révision Libération initiale

#### **Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

**Fin de la fiche signalétique**